



## **Evolution de la grippe A/H1N1 en Belgique : rapport hebdomadaire**

Sur un total de 10 559 consultations de patients s'étant présentés chez leur médecin avec un état grippal, l'extrapolation de l'Institut scientifique de Santé publique a livré 2.370 nouveaux cas de grippe A/H1N1 pour la semaine passée.

Le suivi effectué par les médecins vigies indique, cette semaine encore, une baisse du nombre de nouveaux cas de grippe dans notre pays. Le nombre de cas tombe ainsi sous le seuil épidémique pour la première fois depuis le début du mois d'octobre. Au cours de la phase épidémique qui avait commencé début octobre, le nombre de cas a augmenté jusqu'à la fin du mois. Depuis, ce nombre a baissé chaque semaine. Néanmoins, une reprise de l'épidémie avec une nouvelle vague de cas de grippe n'est pas à exclure.

Le nombre de personnes contaminées dans notre pays par la grippe A/H1N1 reste relativement limité et l'épidémie n'a pas eu, à ce jour, d'impact significatif sur la population.

Depuis le début de la pandémie A/H1N1 fin avril, 207 831 personnes ont été contaminées dans notre pays. Les informations épidémiologiques concernant la grippe dans notre pays se trouvent sur le site de l'Institut scientifique de Santé publique à l'adresse suivante : <http://www.iph.fgov.be/flu/>.

Actuellement, 17 décès attribués à des complications liées à une infection grippale ont été notifiés au Commissariat interministériel Influenza. A ce jour, la présence de la grippe A/H1N1 n'a pas d'impact significatif sur le taux de mortalité.

Les décès notifiés sont tous dus à la maladie et n'ont aucun lien avec des effets secondaires du vaccin. Le Commissariat rappelle donc l'importance de la vaccination pour les personnes auxquelles elle est recommandée, qui ont toujours la possibilité de se faire vacciner chez leur médecin.

Durant ces dernières semaines, ce sont plus de 2 millions de doses de vaccins qui ont été livrées aux médecins généralistes et aux institutions de soins, via les pharmaciens. L'offre suit partout la demande.

L'enregistrement obligatoire des vaccinations reste plus lent que la vaccination même. Actuellement, 680 203 vaccinations ont été enregistrées dans le système électronique alors que l'information collectée sur le terrain donne un nombre approximatif de 1 500 000 Belges vaccinés.

Le Commissariat interministériel Influenza souhaite insister une fois de plus sur le poids de l'enregistrement des vaccinations par les médecins. Dans le cadre de la pharmacovigilance, un enregistrement complet est essentiel pour la protection de la population.

Toutes les informations concernant la campagne de vaccination se trouvent sur le site [www.influenza.be](http://www.influenza.be).